

# Enquête auprès des 65 ans et plus :

## Quels besoins d'aide, de soins et/ou de prise en charge ?

Avec quelque 1.600 personnes âgées de 65 ans et plus à Court-Saint-Etienne, **les aînés représentent 15% de la population communale en 2018** et leur part serait de 20% en 2035 selon les projections de l'IWEPS. Le vieillissement actuel et futur de la population soulève de nombreux défis sociétaux, notamment la question de la prise en charge de la dépendance.

Dans le cadre du **projet intercommunal de construction d'une maison de repos et de soins publique**, le CPAS de Genappe a chargé une équipe de l'UCL de réaliser une enquête auprès des aînés de quatre communes wallonnes : Court-Saint-Etienne, Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville.

## Qui sont les 65 ans et plus de Villers-la-Ville ?

- Majoritairement en couple avec enfant(s)
- En bonne santé
- Globalement satisfaits de leur qualité de vie et de l'offre en services et en loisirs à Villers-la-Ville

### » En bonne santé mais tout dépend de la situation financière...

La présence d'inégalités sociales de santé est un triste constat en Belgique, à cet égard, Villers-la-Ville ne fait pas exception. Les aînés avec de faibles revenus sont les plus susceptibles de déclarer une mauvaise santé.

### » ... et de l'âge

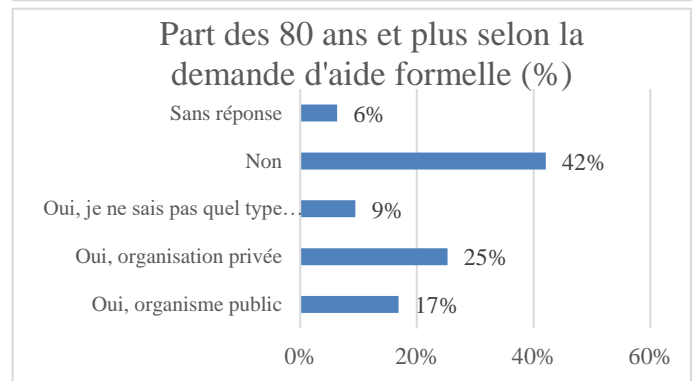
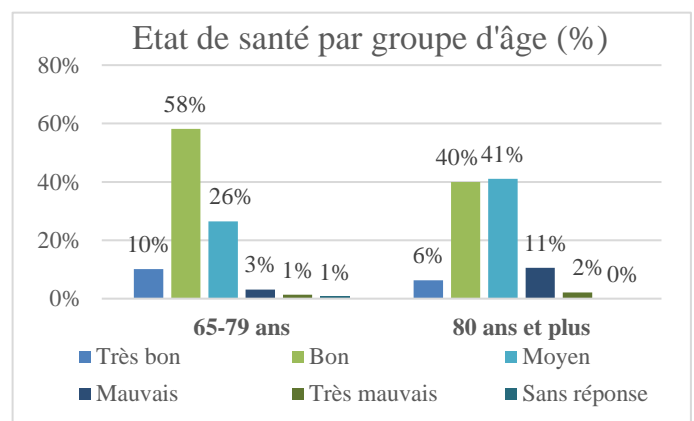
Si 68% des 65-79 ans déclarent une bonne (58%) voire très bonne santé (10%), cette part chute à 46% chez les 80 ans et plus. En outre, une mauvaise santé va souvent de pair avec des limitations fonctionnelles (c'est-à-dire la difficulté à effectuer des activités dites normales, tels que les déplacements, les travaux ménagers, les soins du corps, etc.). Une personne sur deux âgée de 80 ans ou plus connaît des limitations de ses capacités et requière donc une aide et/ou des soins occasionnels, voire réguliers.

### » Des services à domicile indispensables

Plus de la moitié (52%) des 80 ans et plus ont recours à des services de soins et/ou d'aide à domicile. La part de ceux qui bénéficient d'une aide informelle (aide attribuée par un proche) est de 45%. De plus, près de 60% des 80 ans et plus qui ont recours à des aides

Objectif : identifier leurs besoins et voir comment ils se positionnent sur certains sujets qui les concernent.

L'enquête a eu un taux de participation remarquable de 24%. Au total, **1.843 personnes de 65 ans et plus** ont participé à l'enquête dont 387 résidant à Villers-la-Ville. Les résultats qui en découlent entendent orienter les politiques dédiées au vieillissement de la population de manière à ce qu'elles soient en adéquation avec les besoins et les espérances des aînés. Les résultats présentés ici ne constituent qu'un extrait de l'étude et concernent uniquement l'entité de Villers-la-Ville. L'étude exhaustive peut être consultée sur le site web de la commune : [www.villers-la-ville.be](http://www.villers-la-ville.be)



cumulent en réalité l'aide formelle et informelle. L'entourage joue donc un rôle déterminant dans l'offre d'aide et dans le maintien à domicile des aînés.

## Les éléments-clés pour un bien-vieillir selon les aînés de Villers-la-Ville

**1. Augmenter le nombre de places dans des résidences de repos et/ou de soins de qualité et financièrement accessibles** semble être une priorité pour 48% des enquêtés. La résidence *Closière Cornet* du groupe ORPEA est la seule maison de repos et de soins sur l'entité de Villers-la-Ville. Bien que cette institution soit en expansion, passant d'une capacité

d'accueil de 56 à 99 lits, l'offre demeurera insuffisante. Les besoins sont estimés à 60 lits supplémentaires à l'horizon 2035.

**2. Améliorer la mobilité** : 40% des aînés estiment que la mobilité demeure problématique à Villers-la-Ville entravant ainsi leur autonomie. Ils préconisent de

développer les transports existants et de repenser les aménagements urbains pour qu'ils tiennent davantage compte de leurs besoins.

**3. Ne pas considérer les personnes âgées comme des inactives :** pour 38% des répondants, il faut sortir de la vision où les aînés sont considérés comme des personnes inactives. Dans ce sens, il serait judicieux d'encourager les initiatives leur permettant de s'engager dans des activités socialement utiles.

**4. Développer des services et commerces de proximité :** pour 30% des répondants, pouvoir faire ses courses à pied est essentiel pour répondre à des besoins élémentaires et un moyen indéniable pour préserver son autonomie.

**5. Promouvoir les liens et la solidarité entre les personnes :** 27% des répondants espèrent le développement de lieux de rencontre et la promotion de systèmes d'échanges de services locaux qui permettraient à la fois de contrer leur isolement mais aussi d'affirmer leur utilité sociale.

**6. Accroître la sécurité et la propreté des quartiers :** 26% des répondants ont manifesté un sentiment d'insécurité dans leur usage des infrastructures routières, en raison notamment du non-respect des limitations de vitesse et de l'étroitesse des accotements qui représentent une source de danger et de stress pour les piétons.

**7. Améliorer l'offre et l'accessibilité des soins de santé :** pour 25% des aînés, les délais d'accès aux soins et leur coût constituent une entrave à leur bien-être.

**8. Promouvoir l'accès à l'information :** 20% des aînés semblent ne pas savoir vers qui s'orienter en cas de besoin. Ils préconisent par ailleurs l'élaboration d'un inventaire exhaustif des services, régulièrement actualisé et distribué à la population.

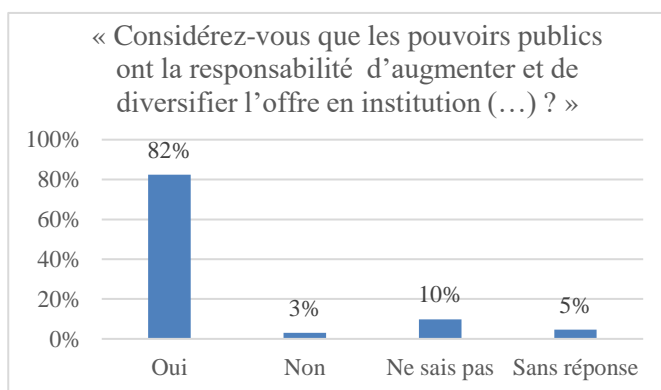
**9. Diversifier les programmes de loisirs :** 8% des aînés souhaiteraient une programmation diversifiée, adaptée à leurs besoins et intérêts et, surtout, accessible à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite.

## L'avis des aînés sur le projet intercommunal de maison de repos et de soins publique

La population des aînés de Villers-la-Ville a accueilli très positivement le projet : 82% des enquêtés considèrent que les pouvoirs publics ont la responsabilité d'augmenter et de diversifier l'offre en institution. Même si une politique bien pensée et organisée de maintien des personnes âgées à leur domicile répond à une forte demande, le développement de l'offre d'hébergement en maison de repos et de soins publique paraît nécessaire compte tenu du manque d'offre en institution, de son coût, de l'augmentation du nombre de personnes âgées et de leurs attentes à l'égard des pouvoirs publics.

Une politique du vieillissement à l'échelle communale est cependant multidimensionnelle. Voici quelques points majeurs d'attention issus de l'enquête :

- **Combiner différentes formules de service et d'hébergement** (maison de repos et de soins, résidences-services, des centres d'accueil/de soins de jour, des lits en court-séjour).
- **Reconnaître les personnes âgées comme des citoyens à part entière** en leur donnant la possibilité de continuer à exprimer leurs compétences et à transmettre leur savoir-faire



- **Améliorer la mobilité et repenser les aménagements urbains** pour assurer une libre circulation des usagers
- **Préserver la pérennité des liens sociaux et des solidarités intergénérationnelles** en développant des espaces de rencontre et d'échange accessibles à tout un chacun et pas seulement basés sur une logique de ségrégation des âges.
- **Garder le jeu ouvert** et ne pas considérer les besoins et les attentes des aînés comme étant définis une fois pour toute.

Une question ou un commentaire ?

@ [Epv.enquete@gmail.com](mailto:Epv.enquete@gmail.com)  
Rue de Marbaix 37, 1495 Villers-la-Ville

Note : L'étude complète peut être consultée sur le site web [www.villers-la-ville.be](http://www.villers-la-ville.be)

**UCLouvain**  
Institut d'analyse  
du changement dans l'histoire  
et les sociétés contemporaines

